

Préparation du projet de territoire 2014-2020

« 20 propositions pour 2020 »

Sur saisine du Président de la Communauté d'agglomération du Val de Fensch (CAVF) ou sur auto-saisine, le conseil de développement a engagé tout au long du mandat 2007-2013 une série de réflexions prospectives autour de thématiques liées à des compétences exercées actuellement par la CAVF : attractivité du territoire, petite enfance, urbanisme durable, projet HFU4, démographie médicale, politique culturelle, Europort, sensibilisation à l'environnement, sensibilisation aux économies d'énergie...

Le conseil de développement a également été associé par les services de la CAVF à une série d'études et de commissions relative à la mise en place des opérations inscrites dans le projet de territoire (commissions consultatives, comités techniques ou de pilotage...).

Dans ses réflexions le conseil de développement s'est toujours appuyé sur le Projet de territoire de la Communauté d'agglomération du Val de Fensch et le pacte de mandature de la période 2007-2013 afin de prendre en compte des éléments de diagnostic (forces et faiblesses du territoire) mais aussi le programme d'opérations planifiées sur la durée du mandat communautaire dans le strict cadre des **compétences actuellement transférées par les communes**.

De plus, le conseil de développement a tenté d'intégrer dans ses réflexions des éléments de contexte ayant une influence directe sur l'évolution du territoire : évolution démographique (demande résidentielle, vieillissement de la population), positionnement transfrontalier, évolution réglementaire en matière de fiscalité, nécessité de rapprochement entre collectivités....

Durant ce mandat 2007-2013, la mission du conseil de développement ne consistait pas à évaluer les nombreuses actions déjà engagées par la CAVF concourant déjà à son attractivité : aménagement des zones d'activités économique, transport, amélioration du cadre de vie, logement, développement économique, culture, sport....

Le conseil de développement a multiplié les rencontres sous des formes adaptées aux contraintes et aux disponibilités des nombreux représentants des forces vives du territoire : réunions, petits-déjeuners, diners, auditions, visites....

L'implication des élus et des services de la CAVF, la présence régulière du Conseil économique, social et environnemental de Lorraine, la coopération avec le Conseil de développement de la CA Porte de France Thionville ainsi que le soutien des structurations régionales et nationales des conseils de développement ont permis au Conseil de développement du Val de Fensch d'assurer au mieux ses missions.

Le conseil de développement a tenté de structurer ses réflexions autour de 3 questions :

- Comment donner envie de venir habiter sur le Val de Fensch ?
- Comment donner envie de consommer, de visiter, de rêver sur le Val de Fensch ?
- Comment donner envie d'installer son entreprise, d'investir, de créer sur le Val de Fensch?

Les nombreux échanges ont aussi permis de mettre en évidence la nécessité de poser des questions relatives à la gouvernance des grands projets, au choix de l'échelle pertinente du territoire pour certains investissements et services permettant une meilleure attractivité du territoire communautaire.

Le conseil de développement a été unanime pour préciser que la réalisation à moyen long terme de projets très structurants comme Terra Lorraine, Europort, Evol'U4, site la Paix, requalification de la rd 952 aura indéniablement des effets évidents sur l'attractivité du territoire communautaire.

Enfin, les investissements réalisés dans le domaine des transports (aménagement des gares de Uckange et Hayange, aménagement de parkings-relais ou de co-voiturage, requalification des voiries d'accès aux zones d'activités économiques et développement de services aux entreprises....) participent largement à l'attractivité du territoire communautaire.

L'inscription de nombreuses problématiques (friches industrielles, cours d'eau....) et de certains projets structurants (Evol'U4, plateforme publique de recherche et développement sur la sidérurgie...) dans le Pacte Lorraine 2014-2016 apparaît comme une reconnaissance forte du potentiel d'initiatives sur le territoire du Val de Fensch.

Il est donc primordial que tous les acteurs du bassin de vie et en particulier les collectivités accentuent leur mobilisation pour la réussite de ces projets.

Habiter

1. **Logement** : densifier de l'axe structurant de la vallée (RD 952) et du centre-ville de Hayange afin de maîtriser les effets négatifs de l'étalement urbain, produire du logement urbain répondant à l'évolution de la typologie sociologique de la vallée (accueil d'euro-travailleurs, de CSP+, maintien des personnes vieillissantes...), accentuer auprès des bailleurs sociaux et des promoteurs privés la réalisation de bâtiments, d'ilôts, de quartiers intégrant les normes environnementales en vigueur.
2. **Cadre de vie** : garantir la double nécessité d'itinéraires « temps libre et temps imposés » dans la réalisation du schéma directeur des itinéraires cyclables en lien avec les territoires voisins, réfléchir à la complémentarité des différents parcs paysagers ou de loisirs municipaux ou communautaires, engager une nouvelle tranche de restauration et d'aménagements paysagers de la Fensch.
3. **Aménagement** : engager les projets de requalification des 2 principales friches industrielles (U4 et La Paix) sur la base de projets à plus-value (mixité et originalité des aménagements).
4. **Transformation urbaine** : suite aux travaux d'une 1^{ère} tranche (Knutange et Uckange) engager une réflexion sur le choix de nouvelles zones d'aménagement de centres-bourgs dans le cadre de la requalification de la Rd952/152^e
5. **Qualité urbaine** : engager un plan d'investissement permettant le développement du très haut débit domestique et par conséquent l'offre de services (internet, télésanté, télétravail....)

Vivre

6. **Santé** : engager une réelle réflexion sur le maintien d'une offre de soin tenant compte des évolutions démographiques et sociologiques (maintien de médecins et spécialistes) en lien étroit avec les évolutions structurelles de l'hôpital de la vallée (maison de santé.....)
7. **Services à la personne et solidarité** : prendre en compte dans le schéma directeur de la petite enfance les initiatives privées complétant l'offre publique communautaire, engager une réflexion sur le bien vieillir dans le Val de Fensch, rassembler les acteurs légitimes dans le domaine de la solidarité afin de faire émerger des projets innovants favorisant l'implication et la responsabilisation des publics en inclusion sociale.
8. **Culture** : identifier un Vice-président « culture » dans le futur organigramme communautaire, définir une politique culturelle afin de permettre une plus grande harmonisation des offres et des services des grands équipements culturels municipaux (Médiathèques, Passerelle, théâtre et cinéma) et communautaires (HF U4, Gueulard+), mieux valoriser quelques événements d'ampleur participant à l'identité de la vallée, assurer une meilleure coordination des initiatives locales ayant un caractère intercommunal autour de professionnels identifiés.
9. **Patrimoine et tourisme** : inscrire les sites majeurs (HF U4 et Musée des mines) dans un réseau régional et transfrontalier (billetterie, programmation, communication...)
10. **Commerce** : avec l'appui de CAP Fensch, conforter le schéma directeur de développement du commerce (après Fisac) permettant la dynamisation de commerces des centres-villes notamment à Hayange et la reconnaissance d'un grand pôle commercial à Fameck, prendre en compte le traitement des friches commerciales.

Travailler

- 11. Accompagnement des entreprises :** intensifier les coopérations entre Pôle emploi, chambres consulaires et opérateurs compétents pour la création d'un guichet unique facilitant l'accueil, la création et le développement (site partagé avec foncier disponible, cellule de pré-accueil, aides possibles, contacts...), mettre en place un réseau d'ambassadeurs (chefs d'entreprise déjà installés) acceptant de se rendre disponibles ou de mobiliser des compétences pour l'accueil de nouveaux chefs d'entreprise, accentuer la communication sur les entreprises du territoire qui innovent (record du monde, nouvelles technologies...)
- 12. Grands projets :** soutenir le développement des grands projets (Europort, Evol'U4, Terra Lorraine....) vecteurs d'innovations et de création d'emplois.
- 13. Accessibilité et services dans les ZAE :** développer les services aux entreprises déjà installées : « centre de vie » avec offres mutualisées (emplois partagés, garderie pour enfants, salle visio-conférence, transport des salariés...)
- 14. Economie sociale et solidaire :** engager une réelle politique de développement de projets innovants favorisant le retour à l'emploi de publics en inclusion socioprofessionnelle avec les acteurs du territoire, soutenir la création d'un pôle territorial de coopération économique émergeant « Florange écologie industrielle et insertion
- 15. Diversification :** continuer à travailler sur l'identité des zones d'activités économiques à vocation communautaire pour diversifier avec cohérence la nature des entreprises.
- 16. Formation :** devenir un partenaire actif de la carte de la formation à visée professionnelle sur le bassin de vie, accompagner les initiatives émergentes en lien avec les grands projets structurants du territoire (Europort, plateforme publique de recherche...)

Mutualiser

- 17. Agglomération et 10 communes :** développer la mutualisation de certains services entre la communauté d'agglomération et les 10 communes dans des domaines permettant une plus-value pour les administrés (lecture publique,...) ou une plus grande cohérence dans la mise en place d'une politique publique (politique de la ville...)
- 18. Agglomérations du bassin :** à défaut d'une fusion, intensifier les coopérations entre les agglomérations du bassin (G6) sur des grands projets (Europort, Evol'U4.....) voire rapprocher certains services (développement économique, coopération décentralisée, événement...); développer les coopérations avec les territoires dotés de projets structurants et attractifs (Metz par exemple Pompidou, Pays haut par exemple Esch Belval)

Rayonner

- 19. Réseau :** intégrer le pôle métropolitain « Sillon lorrain » afin d'inscrire certains grands projets du territoire dans une dynamique régionale (patrimoine, santé, équipements culturels, offre touristique, marketing territorial, transport...), accentuer les coopérations dans le cadre du Pacte territorial de Nord mosellan (G6)
- 20. Coopération décentralisée :** développer les coopérations avec certaines villes étrangères ou territoires sur des projets apportant une plus-value en termes d'image ou favorisant la réalisation de projets dans les domaines de compétence de l'agglomération (développement économique, culture et patrimoine...)